

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Première session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 18–19 février 2013

## RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2013/9-A/2**  
4 janvier 2013  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2012 — SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE 200295

### Transition vers un programme d'alimentation scolaire et de santé pris en charge par les autorités nationales

Nombre de bénéficiaires	43 200 <sup>1</sup>
Durée du projet	5 ans (1 <sup>er</sup> janvier 2012 – 31 décembre 2016)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	3 997 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	1 880 704
Coût total pour le PAM	4 966 331

<sup>1</sup> Le chiffre de 43 200 bénéficiaires correspond au maximum atteint avant le transfert des responsabilités. Le nombre annuel moyen de bénéficiaires s'élève à 33 000.

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD\*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison, ODD: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

## RÉSUMÉ

1. Le PAM prépare le transfert au Gouvernement de la responsabilité du programme d'alimentation scolaire qu'il met en œuvre à Sao Tomé-et-Principe depuis 30 ans. Ce transfert fait suite à l'établissement d'un programme national d'alimentation scolaire et de santé en 2010, projet que le PAM avait activement soutenu, et à l'approbation par l'Assemblée nationale d'une politique d'alimentation scolaire et de santé en février 2011.
2. Une évaluation décentralisée des activités d'alimentation scolaire menées par le PAM, ainsi qu'une évaluation interne des capacités du Gouvernement, ont montré qu'il fallait encore faire de gros progrès dans trois grands domaines pour parvenir à assurer le transfert des responsabilités au Gouvernement: i) le financement; ii) la mise en œuvre et le suivi; et iii) l'obligation redditionnelle.
3. Ce projet de développement visera notamment à appuyer le renforcement de la capacité du Gouvernement à gérer correctement un programme national d'alimentation scolaire, tout en effectuant progressivement le transfert des responsabilités, en vue de proposer quotidiennement un repas chaud à 43 200 écoliers via le programme d'alimentation scolaire du PAM.
4. Le calendrier de transition a été établi en consultation avec le Gouvernement et prévoit un examen annuel des activités menées et des étapes franchies pour permettre, le cas échéant, que l'on mette rapidement en œuvre les mesures correctives nécessaires et que l'on procède aux ajustements voulus.
5. Ce projet coïncide avec le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016) et est conforme aux Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM. Il contribuera à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3.